

COMMISSIONS SUR VENTES

10% TTC JUSQU'A 100 000 €

7% TTC JUSQU'A 150 000

6% TTC AU DELÀ

COMMISSIONS SUR LOCATIONS

16% TTC DU LOYER ANNUEL TTC À
PARTAGER ENTRE BAILLEUR ET
LOCATAIRE

COMMISSIONS SUR LOCAUX

10% HT DU LOYER TRIENNAL À
PARTAGER ENTRE BAILLEUR ET
LOCATAIRE